



Avis public

AVIS est par la présente donné par la soussignée, qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal le mardi 22 février 2022 à 18h30 à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin, 175 Route 107 à Délage, concernant la présentation du projet de règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élu(e)s.

Donné ce 18^{ième} jour du mois de février 2022.

Joanne Poulin
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Joanne Poulin, directrice générale, greffière-trésorière, de la municipalité de Délage, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché cet avis public aux endroits désignés par le conseil municipal.

Joanne Poulin
Directrice générale et greffière-trésorière